

## ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00  
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25  
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :  
Canada (UN AN)... \$1.00  
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25  
Etranger (Union postale.)  
UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

" VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES "

(AVIS)

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy  
près Québec.

TELEPHONE : 175.

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

## SOMMAIRE

Vues et Bévues.....J.-F. DUMONTIER  
Un brin d'espoir.....CANADIEN  
Bonne nouvelle.  
Vaine espérance de schisme.GALLO-ROMANUS  
Les Caisses Populaires (Aux camarades de l'A. C. J. C.....PIERRE D'AUBUSSON  
Petit examen de conscience nationale—???  
Echos d'un scandale. — Convention. — " Socio " choyé.  
Cela se prépare.....L.  
Traits édifiants. — Pédagogie canadienne. — Etrange dépêche. — Petites notes.  
La refutation (Faits et chiffres). — Le libéralisme. — Les deux carrières de Pierre Loti. — Les revues. — En Passant : (Un monument à Ferrer ; L'épargne scolaire ; A propos de ce scandale ; La mauvaise presse, voilà le microbe ; Paroles vides, etc.)  
En vente à La Propagande des Bons Livres.

## VUES et BÉVUES

Signe de vie.

Notre *Action Sociale*, qui existait depuis deux ans, commence aujourd'hui à se donner la peine de vivre. Elle annonce même que mardi prochain, à 7 heures 30 du soir, on se mettra à l'étude, en commun, " pour l'action, — pour répondre aux besoins particuliers de l'état social au Canada. "

Cette initiative, coïncidant avec la fondation d'un quotidien sérieux à Montréal, est de bon augure.

Mais si, une bonne fois, les Canadiens se décident à étudier, ils auront à modifier leurs habitudes : il faudra se lever beaucoup plus matin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Dans un discours prononcé au Congrès de Malines, en 1867, Mgr Dapan loup disait :

" Je voudrais que les catholiques fussent les plus appliqués et les plus laborieux de tous les hommes. Oh ! oui : c'est de toute l'énergie de mon âme que je conseille le travail, le travail qui convient le mieux à votre nature, à votre famille, à votre carrière à votre avenir.

" Soyez sûrs que les destinées du monde appartiennent à ceux qui savent travailler.

" Mais, pour bien travailler, jeunes gens, laissez-moi vous le dire... il faut se lever matin. "

La magistrature du journalisme.

En octobre 1865, M. Paul de Gerlache, publiciste belge, fondait à Bruxelles un journal quotidien qu'on appela : *Le Catholique*. Louis Veillot, invité à donner conseil, écrivit à son ami de Gerlache une longue lettre dans laquelle sont posées les règles fondamentales du journalisme.

En voici un extrait :

" Toute magistrature est périlleuse. Le journalisme en est une, et non pas celle où la conscience rencontre moins

de péril.

" ...Par la presse, tout individu est institué magistrat public.

" Reste, pour nous, à exercer légitimement devant Dieu cette fonction légale dans le monde.

" L'unique moyen est de craindre Dieu, d'aimer Dieu, de s'appliquer au service de Dieu. Il ne faut point craindre les hommes, ne les point haïr, ne les point flatter, ne les point juger témérement, ne point refuser justice même à un adversaire, ne point épargner la vérité même à un ami ; il faut mépriser ses propres intérêts, se garder de tout sentiment personnel dans les causes publiques, soit que l'on censure, soit que l'on loue, assister tout bien, poursuivre tout mal et lui déclarer une guerre constante, quoi qu'il en puisse coûter.

" C'est là le service de Dieu.

" Etabli dans ces principes, ne craignez ni la clarté ni la hardiesse de langage, et ne redoutez nulle fourberie de la polémique, après vous être assuré de parler suivant la justice et suivant la foi. Quand toute erreur est affirmée, toute vérité est bonne à dire : publiez la vérité et méprisez les terreurs de ceux qui l'éteindraient pour ne risquer point de la montrer mal à propos. Ni les Pères, ni les Apôtres, ni Notre Seigneur lui-même n'ont évité de donner prétexte aux commentaires des scribes, aux dénonciations des pharisiens, aux dérisions des philosophes, aux fureurs des foules, aux sanglantes lois des tyrans.

Le rappel de cette *vus* de Louis Veillot me paraît opportun au moment où s'organise, en notre pays, une nouvelle œuvre de presse libre.

\* \*

La timidité de Minucius.

A propos d'un nouveau feuilleton annoncé par un journal de Montréal, un certain Minucius écrit dans *l'Action Sociale* du 4 janvier :

" Il est difficile d'annoncer plus inconsciemment la profanation de la littérature, conduisant à l'abaissement du bon sens et à la dégradation de l'âme humaine. "

L'observation peut être très juste ; mais à quoi sert de bien tailler un bonnet quand on n'ose pas le mettre sur la tête de celui à qui il est destiné ?

Minucius ne mentionne ni le nom du journal ni le titre du roman, de sorte que le lecteur ordinaire, insuffisamment averti, restera exposé à aller tremper ses lèvres dans une coupe qu'il n'aurait probablement pas touchée, si on lui eût dit clairement qu'elle est empoisonnée.

Au fond, le reproche fait à " un journal de Montréal " n'est pas malin, car, après avoir parlé de *triste exploitation*, Minucius nous apprend que l'annonce du nouveau feuilleton a été faite *inconsciemment*. Subjectivement, on ne peut faire triste exploitation et être en même temps inconscient.

Le collaborateur de *l'Action Sociale* intitulé son article : *Simple Philoso-*

*phie*. Sa théorie sur la responsabilité me paraît, au contraire, manquer de limpidité.

C'est probablement la peur qui a mis du nuage dans ses idées. La clarté viendra avec la hardiesse... du langage. Qu'on prenne l'avis de Veillot.

J. F. DUMONTIER.

## UN BRIN D'ESPOIR

Encore quelques semaines et la grande trahison sera consommée. Le pays aura été livré, au profit de l'Empire, au plus redoutable des fléaux, le militarisme. Pour moins d'un plat de lentilles notre gouvernement s'apprête à aliéner nos droits.

Il y a peu à attendre du parlement. Les politiciens qui ont foulé aux pieds la Constitution devant la clameur poussée par une poignée de fanatiques orangistes, ne sont pas hommes à faire face aux jingoïstes.

A Ottawa, les véritables hommes d'Etat se font de plus en plus rares ; ils forment en tout cas une bien faible minorité dans notre Chambre des Communes. En 1899 on se rappelle qu'il n'y eut que quelques voix pour protester contre notre participation d'une façon inconstitutionnelle à la conquête des petites républiques transvaaliennes entreprise sous le couvert du drapeau anglais par des trafiquants de la métropole.

Cette année, il n'y a aucun doute, la même chose va se répéter : les protestations énergiques de quelques hommes de cœur ne trouveront pas d'écho dans notre pays que la grande presse a déjà gagné au projet impérialiste.

La politique inaugurée en 1899 devra donc en 1910 être définitivement adoptée. Pourtant on s'en souvient, Sir Wilfrid Laurier protestait alors, comme il a d'ailleurs protesté maintes fois depuis, en disant que la participation du Canada à la guerre anglo-boer n'était pas un précédent et qu'il serait criminel de lancer le pays dans l'impérialisme et le militarisme.

Les idées sont bien changées depuis.

Cette année la politique criminelle sera consommée et avant cinq ans le Canada, bon gré mal gré, devra prendre part aux guerres de l'Empire, sur mer et sur terre.

Il sera trop tard alors pour reculer et il ne restera plus au peuple canadien trompé qu'à maudire les misérables politiciens qui auront introduit dans notre jeune et prospère pays la pire plaie qui ronge les peuples modernes, le militarisme, la paix armée.

Malgré l'imminence du péril, il est permis de conserver un petit brin d'espoir.

La *Vérité* l'a déjà dit, le salut peut venir seulement d'un appel au peuple.

Pour rendre nécessaire une consultation populaire, il faudrait organiser dans tout le pays de grandes assemblées où seraient exposés les dangers de l'impérialisme et les funestes conséquences du militarisme que cache perfidement le projet de loi imposé par les jingoïstes anglais et que la grande majorité de nos politiciens s'apprêtent à appuyer de leur vote, par esprit de parti.

Il faudrait donc créer un grand mouvement populaire, réclamer un plébiscite à cor et à cri et plus particulièrement au moyen de requêtes signées par des milliers et des milliers de citoyens dans toutes les parties du Canada.

Il y a quelques semaines la *Vérité* souhaitait voir MM. Bourassa et Monk prendre la direction d'un pareil mouvement qui ne manquerait pas de soulever l'enthousiasme de tout ce qu'il y a de noble et de généreux au Canada.

M. Bourassa entreprendra-t-il une campagne contre l'impérialisme militaire ? on peut l'espérer. Dernièrement dans un banquet il eut occasion d'aborder cette question et le lendemain on pouvait lire dans le *Nationaliste* :

" L'on peut ajouter, sans être prophète, qu'il n'est pas probable que l'ex-député de Labelle s'en tienne à ce discours improvisé.

" Il ne siège plus au parlement d'Ottawa, mais il est d'autres moyens de se faire entendre du peuple.

" Les journaux — et même le *Devoir* — et les grandes réunions publiques n'ont pas été inventés pour rien. "

Il appartient au champion des causes nationales, au vaillant et irréductible adversaire des jingoïstes de donner le signal d'une grande campagne contre l'impérialisme.

CANADIEN.

## BONNE NOUVELLE

Nous espérons pouvoir nous procurer ces jours-ci un certain nombre d'exemplaires de la brochure publiée en réponse au mémoire irlandais.

Ceux de nos lecteurs qui collectionnent les ouvrages canadiens ou ceux encore qui aiment à se tenir parfaitement au courant des choses du pays pourront donc se procurer ici la fameuse brochure.

La *Vérité*, journal hebdomadaire publié et imprimé à Ville-Montcalm, près Québec, par les propriétaires de la *Vérité*.

Nous avons maintenant en vente la nouvelle édition du *Petit catéchisme de Tempérance et de Tuberculose* d'Edmond Rousseau. Cette édition est approuvée par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. 10 c. en librairie ; 12 c. franco.

## VAINES ESPÉRANCES DE SCHISME

Dans la mémorable séance du 26 novembre dernier, M. Aristide Briand, en réponse à un discours de M. l'abbé Gayraud, prononça quelques paroles qui méritent d'être retenues. Après avoir encore une fois vanté le prétendu libéralisme de sa loi de Séparation et rejeté sur Pie X la responsabilité de la perte des biens ecclésiastiques, le Premier Ministre s'adressant aux catholiques en général leur donna ces étranges avertissements : " Vous vous efforcerez de mettre d'accord votre conscience de catholiques et vos devoirs de Français. Vous n'aboutirez pas tant que vous vous imposerez dans tous les domaines ces devoirs d'obéissance absolue, auxquels vous faites allusion (d'obéissance au Pape)... On vous entraînera si loin, on vous imposera une attitude si manifestement contraire aux intérêts de la France, dans ce pays et à l'étranger, que votre conscience de Français finira bien par crier plus fort que votre conscience de catholique. "

Briand prévoit donc deux éventualités : la première que le Pape un jour ou l'autre donnera des commandements manifestement contraires aux intérêts de la France ; la seconde que la conscience du catholique viendra dans le même homme en conflit avec la conscience du Français. Or ce sont là deux suppositions invraisemblables. D'abord le Pape, contrairement à la perfide insinuation de l'orateur, n'intervient pas dans tous les domaines : il ne se mêle en rien des affaires exclusivement politiques, telle que l'armée, la marine, les travaux publics, les finances ; il laisse ses fidèles rendre à César ce qui appartient à César ; il n'intervient que dans le domaine religieux, lequel est son domaine propre et non celui d'un Prince ou d'un Ministre quelconque. Oui, dans ce domaine le Pape intervient : c'est son droit, c'est un devoir auquel il ne saurait se soustraire. Sa mission c'est de rappeler incessamment aux Républicains français, comme aux impérialistes allemands et anglais, comme aux royalistes italiens, comme aux sujets du Mikado et aux Célestes de la Chine, qu'ils ne doivent jamais sacrifier leurs intérêts religieux et éternels à des avantages profanes et éphémères ; qu'ils doivent énergiquement résister aux despotes démocrates ou monarchistes qui voudraient imprimer sur leurs fronts de baptisés le stigmate de l'apostasie. Il se peut donc qu'il soit contraint de commander aux Français le mépris de certaines lois de leur pays et de certains décrets de leurs gouvernants ; il y est contraint par exemple, si lois et décrets renferment un attentat évident aux droits supérieurs que tout homme a reçus de la nature ou aux imprescriptibles libertés que l'Eglise a héritées de son Fondateur divin.

J'en conviens, le catholique français doit alors obéir au Pape plutôt qu'aux législateurs de son pays. Mais l'on se trompe si l'on s'imagine qu'un pareil choix lui impose un douloureux déchirement et met son patriotisme à une cruelle épreuve. Il ne lui vient pas à l'idée que le patriotisme puisse l'obliger à résister au Vicaire de Jésus

Christ pour se courber sous l'autorité d'œuvres législatives, telles que celles d'un Waldeck-Rousseau, d'un Combes ou d'un Briand. Il sait fort bien qu'il n'entra pas l'ombre d'une préoccupation patriotique dans la confection de ces instruments de persécution contre l'Eglise ; il sait qu'ils sortirent tout préparés des officines d'un Pouvoir occulte, foncièrement hostile à la France ; qu'ils ne renferment rien autre chose que des germes de stérilité et de mort ; qu'ils conduisent fatalement la nation au dépeuplement, à l'anarchie, à la ruine matérielle et morale ; il sait qu'en les combattant et leur refusant toute obéissance il s'efforce simplement d'épargner à sa patrie d'épouvantables désastres et un déshonneur peut-être irréparable ; il sait qu'en se montrant catholique introuvable il agit en patriote éclairé, sans compter qu'il donne à ses concitoyens un exemple de salutaire fierté ; qu'il contribue à perpétuer la race des hommes de conviction et de cœur, décidés à obéir à Dieu plutôt qu'aux mortels, prêts à mourir plutôt que de forligner, également inébranlables devant les menaces et les séductions des maîtres du jour. De semblables hommes un pays n'a jamais trop ; et c'est lui rendre le plus signalé service que d'en multiplier la lignée ou tout au moins de l'empêcher de s'éteindre.

Briand et les sectaires de sa trempe entendent, il est vrai, les choses tout autrement. Leur conscience à eux n'est pas partagée ; ils n'ont pas à concilier les exigences de deux Pouvoirs ; ils n'ont pas à distinguer entre les droits de Dieu et ceux de César. Ils ont rayé Dieu de la liste des personnages auxquels ils aient des devoirs à rendre. Ils ne reconnaissent pas d'autre souverain que l'Etat, dont ils sont les éphémères représentants, dont ils font la source de tout droit et de toute obligation dans l'ordre spirituel comme dans l'ordre temporel. Selon eux du moment que l'Etat a parlé (et il le fait solennellement par la promulgation des lois) tout Français, qu'il soit catholique, bouddhiste ou musulman, n'a qu'à soumettre son jugement et plier sa volonté. Il n'a pas à épiloguer sur la justice ou l'injustice de la loi ; encore moins doit-il consulter sur ce point le chef d'une Eglise quelconque, lequel n'est qu'un souverain étranger, et s'appela-t-il Pie X, n'a pas plus de droit que le Kaiser allemand à s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la République française. Ils estiment un acte d'antipatriotisme le fait de demander à d'autres qu'eux-mêmes la direction de sa conscience et la règle de sa croyance. A leurs yeux c'est aller contre les intérêts de la France que de chercher un recours contre les abus et les fantaisies de leur passagère tyrannie. Tout en ayant perpétuellement le mot de liberté à la bouche, ces hommes-là ont des âmes d'esclaves : ils se courbent servilement sous l'omnipotence de leur idole, l'Etat. Aussi ne peuvent-ils souffrir que d'autres revendiquent une liberté qu'ils ignorent, la liberté des enfants de Dieu.

J'avoue que deux mentalités aussi radicalement opposées sont un danger pour une nation ; elles divisent les citoyens en deux camps ennemis très tranchés ; elles creu-

sent entre eux un fossé, un abîme infranchissable ; elles engendrent un malaise latent, une sorte de guerre civile endémique qui, à la longue, rend le séjour du pays intolérable et qui, en détruisant la confiance des sujets dans leurs gouvernants, peut sérieusement compromettre l'indépendance nationale au cas d'une guerre avec l'étranger. Il ne faut pas s'étonner qu'en arrivant au Pouvoir le ministre même le plus militant dans l'opposition s'aperçoive du péril et fasse appel à l'union de tous ses concitoyens indistinctement. Ah ! cette union, ce ne sont pas les catholiques certes qui la refusent ! Pour la sceller, en dehors des principes essentiels de leur foi auxquels ils ne peuvent renoncer même pour sauver leur vie, quels sacrifices ne sont-ils pas prêts à consentir ? A quels compromis, à quelle entente sur le terrain civil ne se déclarent-ils pas disposés ? Que de fois le Pape lui-même n'est-il pas allé à l'extrême limite de la condescendance ? Que de fois, pour le bien de la paix, ne s'est-il pas contenté pour ses fils d'une liberté précaire et vaille que vaille ? Mais ce n'est pas l'union qu'on demande aux catholiques, c'est l'asservissement ; ce n'est pas la paix qu'on leur propose, c'est la capitulation sans phrases ; c'est le reniement de leurs chefs, la trahison de leurs serments de baptisés ; c'est la reconnaissance de toutes les injustices, de toutes les spoliations dont ils ont été victimes dans la plus déloyale et la plus hypocrite des persécutions ; ce qu'on exige d'eux, c'est de déclarer intangibles des lois fabriquées exprès pour voler les biens de leurs églises et les âmes de leurs enfants ; c'est de contresigner la toute-puissance de la Franc-Maçonnerie et leur propre déchéance, leur abaissement au rang de parias dans un pays qui doit toute sa prospérité à leurs ancêtres et dont ils sont les seuls vrais héritiers. Quoi ! ce serait pour souscrire à de telles humiliations personnelles et nationales que la conscience du Français devrait un jour crier plus fort que la conscience du catholique ? A notre tour nous demanderons à Briand et à ses pareils si leur conscience de simples honnêtes gens (je suppose qu'elle n'est pas tout à fait muette) ne criera pas quelque jour plus fort que leur folle obstination de sectaires ; si elle ne les pressera pas de renoncer à leurs projets essentiellement antipatriotiques de déchristianisation ; si elle ne les invitera pas à renouer officiellement la chaîne des traditions chrétiennes, qui placèrent jadis la France à la tête des nations. Répondent-ils que non et que ce serait chimère d'attendre d'eux un pareil retour en arrière ; restent-ils fidèles à leur idéal d'anticléricalisme, veulent-ils redoubler d'efforts pour séparer complètement la France de Rome et l'identifier avec les principes athées et païens de 89, pour en faire le porte étendard de la Grande Révolte de l'humanité contre le Créateur, alors qu'ils ne viennent pas nous parler d'une conciliation et d'une entente, rendues impossibles par leur conduite ; qu'ils se résignent à commander un peuple divisé et rongé par les dissensions intestines ; surtout qu'ils ne reprochent pas aux catholiques de garder une attitude

contraire aux intérêts de la France. Il faut s'entendre. Le mot France n'a pas la même signification sur les lèvres d'un catholique et sur celles d'un libre penseur. Dans la bouche d'un catholique ce mot signifie la France qui est née dans les plaines de Tolbiac et dans le baptistère de Reims, celle qui a été faite par les évêques, sauvée par Geneviève et Jeanne d'Arc ; illustrée par les armes d'un Bayard, d'un Louis XIV, d'un Condé et d'un Turenne, par le génie d'un Corneille, d'un Bossuet et d'un Fénelon ; c'est une France, qui peut bien se modifier et changer de gouvernement, devenir républicaine au lieu de monarchique, mais non cesser d'être catholique, sans perdre sa primauté et son caractère spécifique dans le monde, sans cesser d'être elle-même ! Cette France là est-elle condamnée à disparaître, et l'obstination des catholiques à s'attacher à leur foi traditionnelle risque-t-elle, en prolongeant la guerre à l'intérieur, d'entraîner la disparition de la France tout court de la liste des nations ; risque-t-elle d'en faire une nouvelle Pologne, tant pis ! ou plutôt tant mieux ! Les catholiques ne tiennent nullement à favoriser la survivance exclusive de l'autre France, de la France de Voltaire, de Clemenceau ou de Briand, laquelle n'est que la contrefaçon de la France véritable, contrefaçon malfaisante, propagatrice d'impiété, et des mille fléaux qui en sont l'inséparable cortège. Si la France comme nation, ne doit subsister qu'ainsi défigurée et transformée en une sorte de foyer incendiaire pour le reste du monde, oui, qu'elle meure ! Qu'elle entre dans la tombe celle qui fut, durant quinze siècles, la fille vaillante de l'Eglise, et qui batta sur toutes les plages de l'univers pour Dieu et son Christ ; qu'elle ait pour lincoeur les drapeaux auréolés de tant de victoires ; que sur sa pierre funéraire on jette les palmes conquises par ses milliers de grands hommes dans la guerre, les arts, les sciences et tous les autres domaines de l'activité humaine ; qu'on en écarte avec soin les loques souillées qui déshonorent parfois jusqu'aux rues de sa Capitale ; qu'on efface de ses annales certains jours d'émeute et de sang ; de pareilles scènes ne furent qu'un accident et ceux qui les provoquèrent n'étaient pas de vrais enfants de la France ! Non, non ! qu'on n'accuse pas les catholiques si par une noble ténacité dans leur foi ils amènent un tel résultat, car en agissant ainsi ils auront fait un dernier acte de sublime patriotisme ; ils auront gardé à la France une mémoire intacte ; ils auront préservé son nom des ignominies, auxquelles voudraient l'associer les fils de Voltaire ; en même temps ils auront prouvé une fois encore que seule la religion fait les nations grandes et que l'impiété les détruit.

GALLO-ROMANUS.

On va élever tout prochainement un autel à Jeanne d'Arc dans la cathédrale de Westminster. " Les Anglais, dit un journal français, célèbrent Jeanne d'Arc comme une héroïne et une martyre. Il n'y aura bientôt plus que des Français à la sauce Thalamos ou Anatole France pour la vilipender ou la diminuer. "

## Les Caisses Populaires

Aux camarades de l'A. C. J. C.

—Tiens... sa marotte ne l'a pas encore quitté... ce pauvre Pierre... ?

—Non... ! camarades... Et au commencement de la nouvelle année, je vous conseille à tous de souhaiter... une jeunesse éternelle... à ma marotte. Elle mérite l'attention de tous ceux qui se piquent d'être un peu versés dans les questions sociales.

On l'a dit et on le répétera jamais assez—au risque de réveiller les endormis—l'œuvre des Caisses Populaires est d'une importance capitale pour nous Canadiens français !

C'est ce qu'a bien compris votre distingué correspondant J. P. Lefranc.

Il nous a fait voir cette œuvre sous toutes ses faces : chez le cultivateur, chez l'ouvrier ; il nous l'a présentée comme antidote à la désertion du sol, au luxe et à l'ivrognerie.

L'expérience évidemment dicte à sa plume des conseils si pleins de sagesse et de patriotisme.

En effet, une trentaine de Caisses Populaires font déjà les délices de plusieurs centres agricoles et manufacturiers ; elles dépassent de beaucoup les espérances qu'en attendaient leurs dévoués fondateurs.

Comme on sent bien que cette nouvelle institution vient combler une lacune !

Nos classes agricoles et rurales ne connaissent pas les plus élémentaires principes de la science économique. L'œuvre des Caisses Populaires nous fournit le plus puissant moyen de provoquer l'épargne et comporte l'enseignement le plus pratique de cette vertu sociale que l'on appelle l'économie.

Chaque semaine ou chaque mois, le cultivateur dépose à sa Caisse ses quelques sous d'épargne, sans respect humain. A l'époque de la "dèche" il se félicitera d'avoir été prévoyant... ! Sans compter que s'il survient une circonstance difficile, il pourra y emprunter en tout temps, à un taux moins élevé que partout ailleurs, avec des conditions de remboursement d'une facilité étonnante ! La Caisse du peuple lui fait donc éviter les griffes de l'usurier ; c'est ce qui fait sa grande popularité ; c'est ce qui prouve son urgente nécessité.

Ah ! s'il nous était donné de compter le nombre de nos braves cultivateurs qui ont été forcés de vendre leur patrimoine ancestrale, d'abandonner le doux terroir qui les avait vu naître, à cause d'une dette contractée à des taux exorbitants... dette qui s'étendait... comme une tache d'huile et qu'ils n'ont pu solder.

Je parlais tout dernièrement avec un pauvre cultivateur de ma paroisse.

Naturellement, je ne fus pas long sans tomber sur ma marotte... et, tout en lui expliquant le rouage d'une Caisse Populaire, le système des dépôts et des prêts, il se prit à dire : " Mais c'est admirable ! et vous êtes criminels de ne pas nous avoir fait connaître cela plus tôt... !

" Tenez, j'ai là une dette que j'ai déjà couverte par les intérêts et je n'ai pas réussi à remettre un seul sou sur la somme... c'est vraiment dé-

"courageant... !"

Camarades, ce n'est pas là un cas isolé ; il en existe des milliers d'autres ! Arrive une année plus dure que d'habitude où le pauvre diable ne peut rencontrer ses intérêts... voilà une terre de plus abandonnée à fermage ou vendue aux enchères... Vous avez en quelques mots toute la "genèse" de cette malheureuse émigration qui a conduit plus que la moitié des nôtres de l'autre côté de la ligne 45ème ; émigration qui fait tant de tort à notre chère patrie canadienne en nous enlevant nos forces vives encore même aujourd'hui... !

L'œuvre des Caisses Populaires résoudra assurément ce problème angoissant auquel nous assistons impassibles sans penser même au péril qui nous menace... !

Il est temps, plus que temps que nous y songions... !

L'idée des retraites fermées a pris naissance dans notre chère association... C'est elle qui la première l'a mise à exécution, et c'est là un titre de gloire ; car des voix très autorisées ont appelé ces retraites : l'œuvre qui nous sauvera.

Suis-je dans l'erreur en croyant que ces retraites n'atteindront jamais que l'élite de notre société ? Si cette œuvre est vraiment nécessaire, comme je le crois, camarades, nous vous en présentons une autre qui n'est pas moins nécessaire pour les petits et les humbles.

Il y va de notre honneur de la promouvoir de toutes nos forces, car elle est éminemment digne de compter parmi nos prémices...

Malheureusement, la plupart de nos membres ne connaissent pas cette œuvre qui n'est qu'à ses débuts. Il faudrait les en instruire de toute nécessité.

Que ceux qui doutent de l'urgence de cette œuvre s'informent auprès de notre vénérable archevêque et de son intrépide et dévoué auxiliaire, ce qu'ils pensent des Caisses Populaires. Ils se convaincront aisément que nous ne pourrions pas des moulins à vent et que si nous sommes des utopistes, nous sommes en très honorable compagnie.

—Qui donc nous fera connaître cette œuvre, dira-t-on... ?

—Voici ; après la session fédérale, lorsque le dévoué fondateur des Caisses Populaires aura réintégré son foyer, qu'est-ce qui empêcherait nos différents Cercles de demander à M. Alphonse Desjardins de Lévis, une petite conférence sur un sujet si cher à son grand cœur ?

Comme fondateur de l'œuvre il nous la fera connaître et nous enseignera le meilleur moyen de lui prêter main forte, tout en nous donnant un cours d'économie sociale.

Camarades... ! lançons-nous dans le mouvement économique... ! nous y sommes absolument nécessaires... puis que nous sommes l'avenir...

PIERRE D'AUBUSON.

Les dénonciations de M. Lavergne ont amené les Commissaires du Havre de Québec à prendre une action de \$12,000 contre l'hon. A. Turgeon et la succession de feu Etienne Dusseault en recouvrement de certains lots de grève près de l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

Ce procès promet des émotions.

## Petit examen de conscience nationale

Roberval possédait jusqu'à ces jours derniers un parlement modèle qui a certainement rendu de véritables services à la région du Lac Saint-Jean.

Récemment ce parlement nomma un comité avec mission d'étudier les causes de la crise financière dont souffre ce vaste comté agricole et industriel, autrefois si prospère.

Le Lac Saint-Jean nous apporte le rapport de ce comité. Nous ne pouvons résister au besoin de le citer. Les causes du mal sont d'abord exposées ; puis les membres du comité suggèrent les remèdes à appliquer.

Ce qui donne de l'importance à ce rapport, c'est que les causes qui ont produit la crise financière au Lac Saint-Jean ne sont pas seulement locales ; elles sont pour la plupart propres aux Canadiens français en général, non seulement dans les campagnes, mais aussi dans les villes.

Nous trouvons donc dans ce rapport comme un examen partiel de la conscience nationale.

Qu'on lise :

### LES CAUSES

1° Le comité est d'opinion que la crise financière que subit actuellement la province du Lac Saint-Jean n'est pas passagère ;

2° Que trois années de suite de récoltes un peu en bas de la moyenne, et l'excès dans la consommation des objets de luxe, les toilettes, les promenades, les boissons enivrantes et la perte du temps ont provoqué la crise ;

3° Que l'agriculture a été trop négligée pour l'industrie, et que la culture n'a pas été assez variée, le cultivateur a acheté trop de farine et trop de lard, trop d'instruments et de voitures pour l'exploitation de sa ferme ;

4° Que les classes industrielles, ouvrières, salariées, ont déjà agi sans prévoyance, dépensant sans compter leurs revenus qui cependant se sont accrus considérablement depuis quelques années ;

5° Que l'obtention trop facile de l'argent aux banques, chez les prêteurs, et l'abus sans limite du crédit ont favorisé toutes les extravagances ;

6° Que le défaut général chez notre population de se rendre compte du résultat de son travail, et du montant de ses dépenses, a engagé notre population dans des dettes et obligations futures qui sont la cause du malheur actuel ; ce qui provoque ce cri " il n'y a pas d'argent " cri faux, car jamais la production de l'argent n'a été aussi grande que cette année, mais c'est l'accumulation de la dépense courante avec la dépense future qui produit cette centration, ce serrement du mouvement monétaire, c'est-à-dire l'échéance des dettes à terme à laquelle on ne s'est pas préparé et qui maintenant embarrasse les débiteurs imprévoyants ;

7° Que l'on a dépensé sans compter, et que l'on s'est engagé sans calculer.

### LES REMÈDES

1° De ne pas oublier que le travail persévérant est la source de la richesse, que sa principale affaire c'est la sienne et non celle des autres ;

2° Ne pas faire les travaux étrangers à son état, de rester chez soi, de travailler à son champ, à son métier, à sa profession ; ne pas oublier " que pierre qui roule n'amasse pas mousse ".

3° Que le cultivateur varie sa culture, c'est le plus sûr moyen d'éviter les mauvaises récoltes : semez du blé

pour avoir votre farine ; faites des légumes pour la nourriture de vos animaux ; améliorez vos troupeaux, plus de bœufs de travail à l'étable que de chevaux de promenade ; augmenter la production de la ferme en moutons, en cochons et en volailles : fuir l'auberge et visiter le champ, augmentera le revenu.

4° Que les femmes s'occupent de l'industrie domestique, gardent bien leur maison et qu'elles ignorent le chemin qui conduit au magasin d'articles de luxe ;

5° Que les jeunes gens soient sobres et conservent leurs gages ; qu'ils aient l'ambition de s'acquérir un domaine, de se faire un chez soi pour se marier le plus tôt possible ;

6° Que le capital et les économies du peuple ne soient pas employés sans discernement ; la meilleure banque, la meilleure société mutuelle, la rente viagère la plus certaine, les dividendes les plus gros, la caisse populaire la plus sûre, si vous avez un peu d'argent à disposer, c'est votre champ, c'est votre exploitation, que vous pouvez toujours améliorer, agrandir ou féconder ;

7° Qu'il faut se rendre compte de ses revenus, borner ses dépenses, éviter les obligations futures pour vous mêmes et surtout ne vous chargez pas des engagements des autres, fuyez le billet promissoire et n'endossez pas.

???

M. Arthur Laliberté de Montréal qui soigne... avec des herbes au numéro 131 rue Saint Denis, est-il l'individu du même nom qu'on désigne généralement comme président du cercle de libres-penseurs, Alpha et Omega ?

N'est-ce pas au numéro 131 rue Saint Denis que se tiennent les réunions secrètes du cercle en question ?

N'est-ce pas enfin dans cette maison que se sont réunis les maçons... et les libres-penseurs après les funérailles civiles du Dr P. S. Côté ?

## PETITES NOTES

Le traité franco-canadien viendra en vigueur le 5 février.

En France, la session extraordinaire des Chambres vient de prendre fin.

D'après M. Jules Roche, la dette publique de la France est de 48 milliards, soit 1.200 fr. par tête.

Frederic Remington, l'artiste américain bien connu, vient de mourir à Nidgefield, Conn.

Parlant du Sillon la Croix de Montréal écrit : " Trop d'évêques français le voient d'un mauvais œil pour qu'il soit prudent, ici, en Canada, de le voir d'un bon œil. "

Le 1er janvier la mise en vigueur de la nouvelle loi des mines a fait expirer tous les permis de recherches obtenues antérieurement. Les renouvellements se feront donc d'après la loi nouvelle.

Une dépêche de Rome mande que le cardinal Vincent Vannutelli représentera le Pape au Congrès Eucharistique du Canada comme *legato a latere*. Ce sera la première fois qu'un *legato a latere* visitera l'Amérique.

A répandre dans tous les foyers chrétiens : *la Vie de Pie X*. Ouvrage populaire illustré. 20 cts en librairie ; 25 cts franco.

Le *Devoir* paraîtra le 10 janvier. Il aura pour directeur M. H. Bourassa et pour principaux rédacteurs MM. Olivar Asselin, Omer Héroux et Jules Fournier.

## ECHOS D'UN SCANDALE

Le lendemain des funérailles civiles du malheureux Côté, M. le Sénateur L. O. David s'est empressé d'adresser une lettre aux journaux pour expliquer sa présence dans le cortège qui suivait le corbillard sans croix s'achevant, dimanche le 26 décembre, vers le four crématoire. M. David assure qu'il ignorait complètement le caractère impie de cette démonstration à laquelle une dame l'avait convié par téléphone. Comme preuve de sa bonne foi, M. le Sénateur assure qu'il est sorti des rangs dès qu'il se fut rendu compte qu'il était environné de FF. et de libres penseurs, que le corbillard ne portait pas de croix et qu'il se dirigeait vers l'incinérateur.

Les vrais catholiques qui faisaient cortège aux restes du Dr Côté et qui avaient été eux aussi trompés auraient dû suivre l'exemple de M. David et sortir des rangs en laissant seuls les francs-maçons et les impies insulter l'Eglise et se moquer de Dieu.

En une pareille circonstance le respect humain devenait un crime; une protestation publique s'imposait; il fallait faire un geste catholique. Nous félicitons M. David de son acte de courage.

M. David ajoute dans sa lettre qu'il est chargé par MM. les juges Choquet et Lafontaine de dire qu'eux aussi se trouvaient là croyant assister à des funérailles religieuses.

Il est cependant fort regrettable que ces messieurs n'aient pas cru nécessaire de donner eux-mêmes des explications claires et franches au lieu de confier à un tiers le soin d'expliquer d'une façon aussi imprécise leur présence aux funérailles civiles du Dr S. Côté. Il aurait été intéressant de savoir si ces messieurs, après avoir constaté qu'ils prenaient part à une démonstration hostile à l'Eglise, à une démonstration impie organisée par la secte, ont continué à suivre le cortège ou s'ils en sont sortis.

Dans de pareilles circonstances il est bon d'être précis.

\* \*

M. Asselin a tenu lui aussi à donner des explications au sujet de sa présence parmi les maçons qui allaient conduire au four les restes du Dr Côté. Dans le *Nationaliste*, 2 janvier, après avoir parlé des liens d'amitié qui l'unissaient au défunt et à sa femme, M. Asselin fait cette déclaration assez étrange à plusieurs points de vue :

" Sans y avoir été invité ou convoqué comme la plupart des personnes présentes, je savais que les funérailles auraient un caractère purement civil. On m'avait dit la veille que les maçons du rite français y assisteraient en corps; et de fait, je n'ai pas été long-temps sur place avant d'apercevoir qu'à part un ou deux amis personnels, comme moi, une demi-douzaine d'invités comme MM. David, Gagnon, Choquette et Saint-Pierre, et les quelques membres du cercle libre-penseur Alpha-Omega qui ne font pas partie des loges, le cortège ne comprenait guère que des frères Trois Points. J'ai fait alors ce que, sans être grand catholique, ni même, je m'en confesse, un bon catholique, j'aurais pris soin de faire à des funérailles protestantes. Le cortège devait passer par chez moi; je l'ai suivi jusque-là, puis, croyant

l'amitié satisfaite, je m'en suis détaché très ostensiblement; aux manifestations religieuses, ou a-religieuses, ou antireligieuses, qui devaient avoir lieu au cimetière ou ailleurs, j'ai voulu ne prendre aucune part. J'avais pour compagnon de marche M. David, avec qui je me suis entretenu de la chose municipale, et, incidemment, des entreprises électorales des loges en général et de l'*Emancipation* en particulier. "

Nous n'avons pas à nous occuper si M. Asselin, comme il le dit, n'est même pas un bon catholique; le point important à souligner c'est les choses fausses qu'il enseigne à ses lecteurs. L'amitié excuserait tout, puis l'Eglise tolérerait la présence des catholiques à des funérailles manifestement impies comme elle tolère leur présence à des obseques protestantes.

L'*Action Sociale* dans un solide article a réfuté fort à propos les deux mots d'explication de M. Asselin. Voici en partie ce que dit le confrère :

" Les intentions de M. Asselin, nous nous plaisons à le reconnaître publiquement, nous paraissent, comme celles de son "compagnon de marche, M. David" au-dessus de tout soupçon inquiétant. Malheureusement ce ne sont pas les intentions des braves gens égarés par là qui donnaient à cette manifestation son vrai et indélébile caractère. Elle le tenait manifestement d'ailleurs. Et ce caractère était si évident que l'amitié pour le défunt et sa famille, qui justifiait pleinement par ailleurs une visite à la maison mortuaire et les autres témoignages de sympathie d'ordre privé, ne pouvait justifier la moindre coopération à cette manifestation trop ostensiblement antireligieuse.

M. Asselin paraît faire confusion dans la parité qu'il semble établir entre ces funérailles et les funérailles protestantes ordinaires. Celles-ci ne sont pas antireligieuses ni ne sont organisées comme manifestation contre la religion catholique. L'Eglise ne nie pas nécessairement aux protestants la bonne foi qui peut les sauver dans leur erreur; lorsque cette bonne foi est réelle, elle ne blâme pas l'exercice du culte protestant, tout en commandant à ses enfants de s'en tenir éloignés, puisque pour eux ce culte ne peut être reconnu pour agréable à Dieu.

Mais on ne peut pas admettre qu'un catholique élevé dans la foi qu'il a reçue de Dieu et pratiquée puisse abandonner et s'en tenir éloigné sans faute grave. Un apostat ne peut pas être de bonne foi et tout ce qui paraît une approbation de son apostasie doit être tenu pour défendu à un catholique éclairé.

Nous ne disons pas que le Dr Côté fût un apostat, nous avons de bonnes raisons pour croire encore le contraire. Mais les funérailles qu'on lui a organisées, malgré la volonté bien manifeste de ses frères qui appartiennent à une honorable famille chrétienne et qui dans un sentiment de dignité et de fierté facile à comprendre, n'ont pas voulu prendre part à cette dégradation de leur frère, ces funérailles, dis-je, avaient pour but de le faire passer pour apostat et de le glorifier comme tel. "

\* \*

Un autre écho de la démonstration impie du 26 décembre nous est fourni par la *Patrie*, 4 janvier, en page de rédaction sous la rubrique *respect à la vérité*.

" Nous ne tenons pas, écrit le confrère, à intervenir dans le débat, mais il est de notre devoir de renseigner la *Vérité*, l'*Action Sociale*, la *Croix*, etc.,

qui sont en train de commettre une grave injustice envers notre ami, M. Honoré Gervais.

" Le député de Saint-Jacques, qui est, comme on le sait, professeur à l'Université Laval, n'a pas cru devoir assister aux funérailles du Dr Côté. Ceux qui disent qu'il figurait dans le cortège, manquent à la vérité.

" Nous faisons cette déclaration sans aucune sollicitation de la part de qui que ce soit. "

Nous remercions la *Patrie* de son aimable avertissement; son amour de la vérité est vraiment édifiant.

Avant d'accepter le renseignement si désintéressé de la *Patrie*, il serait bon d'éclaircir ce petit point: Le 27 décembre, à la page 5, première colonne, le *Canada* a publié la liste des "personnes présentes à ces imposantes funérailles"; nous y trouvons le nom d'un M. Honoré Gervais encadré entre ceux de MM. Gaston Maillet et Clément Robillard.

Il est assez difficile de mettre en doute l'exactitude du compte rendu publié par le *Canada* de M. Langlois qui passe pour un spécialiste en la matière. Le *Canada* lui-même nous a averti que tout son personnel de rédaction assistait aux obsèques du Dr Côté. On peut donc croire que pas un nom n'ait échappé à ces yeux d'Argus, à un moment aussi solennel dans l'existence de la libre pensée et de la franc-maçonnerie canadienne-française. Enfin, a-t-on lu depuis dans le *Canada* bien des notes rectifiant des erreurs de nom dans le compte rendu du 27 décembre qui pourtant contenait une liste de plus d'une demi-colonne? Pas une à notre connaissance. M. Langlois connaît son monde.

M. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques et professeur à l'Université Laval n'est certainement pas sans ignorer que le *Canada* du 27 a inclus son nom sur la liste des personnes qui suivaient le corbillard sans croix du Dr Côté; si le journal de M. Langlois a fait du zèle, s'il a faussé la vérité, l'affaire est assez grave pour que M. Gervais s'empresse de rétablir les faits. Son indifférence dans ce cas s'explique difficilement.

Pour nous, la note désintéressée de la *Patrie* manque d'autorité. Tout en donnant à M. Gervais le bénéfice du doute, nous aimons trop la vérité vraie pour affirmer carrément devant nos lecteurs, sans de plus amples informations, que M. Gervais n'a pas pris part à la démonstration du 26 décembre.

Les nouvelles du *Canada* ne valent-elles pas celles de la *Patrie*?

Si jamais M. Gervais dément l'information du journal de M. Langlois, nos lecteurs ne seront pas les derniers à l'apprendre.

## CONVENTION

Une grande convention d'industrie laitière sera tenue à Rigaud, comté de Vaudreuil, les 11 et 12 janvier, dans la salle des exercices militaires.

D'importantes conférences seront données par des autorités en matière d'industrie laitière.

Cette semaine, à cause de la fête de l'Épiphanie, notre journal sera distribué à nos abonnés une journée en retard.

## "SOCIO" CHOYÉ

La *Presse* à tout mettre nous arrive mardi, le 4 janvier, avec la nouvelle que le fameux socialiste de Montréal, Albert Saint-Martin, que chaque année l'on voit à la tête des *socios* qui promènent le drapeau rouge dans la métropole, se présente comme candidat socialiste au poste de contrôleur municipal. La *Presse* pousse l'amabilité jusqu'à publier le portrait de M. Saint-Martin. Le grand confrère va même jusqu'à laisser entendre que le socialiste Saint-Martin représenterait la classe ouvrière de Montréal. Il nous semble que les ouvriers de la métropole malgré leurs torts ne méritent pas encore d'être traités comme des socialistes de l'école Saint-Martin.

Il est bien permis à un journal comme la *Presse* à tout mettre de choyer un "socio" de la plus belle eau comme l'est le citoyen Albert Saint-Martin, mais elle n'a pas le droit de lui faire de la réclame comme représentant ouvrier. M. Saint-Martin représente un petit groupe de socialistes avancés parmi lesquels on compte qu'un petit nombre de compatriotes.

Nos ouvriers de Montréal, eux, semblent appartenir à une école d'un socialisme plus modéré.

## CELA SE PREPARE

A peine Conan Doyle, le *factotum* littéraire de l'Ecole Impériale, vient-il de lancer son livre-manifeste, auquel répond le Manifeste-Beernaert, que l'Allemagne impériale semble donner la réplique à l'Angleterre impériale en ce qui concerne la conférence nouvelle chargée de régler le sort du Congo, selon le plan que l'on sait.

Les préparatifs ont commencé. Ainsi la presse allemande, plus ou moins officieuse, annonce que des choses mystérieuses se passent dans le cœur de l'Afrique, là où se touchent les possessions allemandes, anglaises et congolaises (belges). Des troupes allemandes et anglaises s'y rendent...

D'autre part on télégraphie de Londres à l'officieuse *Gazette de Cologne* :

" Depuis peu, des informations multiples ont été répandues au sujet des intérêts territoriaux de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Belgique dans le centre africain. Déjà au printemps des négociations ont eu lieu entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la délimitation des territoires anglais et allemands dans la région de Ruanda. Une entente est intervenue entre les deux puissances, mais le résultat de cette entente n'a pas encore été publié, parce que la Belgique fait également valoir des droits dans ces territoires. Des négociations seront très prochainement ouvertes entre les trois États, et l'endroit choisi pour ces négociations est Bruxelles. "

Cela n'a l'air de rien, n'est-ce pas? pure affaire de délimitations! Mais la Conférence provoquée par l'Angleterre et annoncée par le protagoniste du partage se prépare. La presse officieuse de Berlin annonce que cette Conférence aura pour but de régler le sort du "bassin conventionnel du Congo" — Or ce bassin conventionnel — la partie la plus riche et la plus peuplée du

Congo est précisément celle que Conan Doyle a indiquée comme devant constituer un jour la part de l'Angleterre.

Et la Belgique qui compte parmi les puissances possédant des territoires dans ce bassin conventionnel n'a pas même été présentée au sujet de la Conférence internationale dont l'Angleterre prendrait l'initiative... Z.

TRAITS EDIFIANTS

M. L. Hacault raconte deux traits fort édifiants de la vie de Pie X, que nous trouvons reproduits dans les journaux.

Les voici :

" Un protestant anglais, M. J. D. Croke, dans le *Century*, revue de Londres, n° de juin 1909, a raconté des détails inédits sur le Pape Pie X, détails recueillis par l'auteur alors hôte de la sœur de Pie X. Une de ces anecdotes concerne la jeunesse de Joseph Sarto.

Ses parents étaient pauvres et souvent mon père lui disait à la fin de la journée : " Joseph, je n'ai rien à donner à notre âne. Menez le paître ". Or, Joseph, en ce temps-là, faisait tous les jours à pied la route de Castelfranco où il allait au collège, partant le matin, revenant le soir. Et c'était un long voyage. Au moment où il devait préparer ses leçons du lendemain, il se voyait obligé de conduire l'âne à la pâture. Je le vois encore raconte le témoin, lui aussi collégien, prenant son César ou son Hérodote ou quelque livre de mathématiques et se livrant à l'étude tout en tenant la corde au bout de laquelle maître Aliboron broutait les herbes du chemin du fossé. "

Une autre anecdote concerne le cardinal Sarto, alors patriarche de Venise. Celle-là a eu pour témoin un inspecteur de police.

" L'inspecteur circulant une nuit, à Venise, rencontra un homme qui, à une heure indue, se hâtait le long de la rue déserte portant deux matelats sur ses épaules.

" L'inspecteur interpelle le noctambule suspect et l'oblige à s'arrêter. Alors, il constate à sa stupéfaction que le personnage n'est autre que le patriarche lui-même, portant de la literie à une famille, jadis aisée, tombée dans la misère. "

Trait de charité sublime dans sa délicatesse et son abnégation.

Le cardinal avait voulu éviter à une famille honorée l'humiliation de l'aumône ouverte. Il résolut de ne passer par aucun intermédiaire. Il aurait pu faire remettre ces objets de première nécessité par un tiers et en plein jour. Mais son cœur de père, de patriarche, lui dicta de se charger lui-même et seul de cette mission de charité chrétienne. Pour mieux en assurer le secret, il avait choisi la nuit.

Ce trait peint l'héroïsme profond d'un caractère qui devait plus tard faire du patriarche un grand Pape.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 65 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre :

" C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engagent fortement les parents chrétiens dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs. "

Pédagogie canadienne

Sous ce titre, M. l'abbé Emile Chartier a fait paraître dans le *Nationaliste* du 2 janvier une critique tout à la fois générale et fort pénétrante du livre de M. Edmond Saucier. Cet article d'un professionnel complète bien la série de critiques que nous avons déjà offertes à nos lecteurs et qui ont fort à propos mis fin aux éloges inconsidérés qui menaçaient de donner de l'autorité à cet ouvrage pédagogique suspect à plusieurs points de vue.

M. l'abbé Chartier montre d'abord tout le chaos qui existe dans l'*Éducation moderne*, chaos dans la forme aussi bien que dans le fond.

Après avoir rétabli l'ordre dans la forme d'une façon très méthodique M. l'abbé Chartier en arrive à la partie qui nous intéresse tout spécialement :

" Que nos éducateurs à tous les degrés manquent en bon nombre d'entraînement professionnel, il n'est guère d'hommes du métier qui oseront le nier. Mais conclure, des défauts entraînés par cette lacune, que, le jour où on l'aura comblé, nous aurons des maîtres plus éducateurs et moins instituteurs ; laisser entendre que nos maîtres dans le passé accomplirent plutôt une œuvre d'instruction que d'éducation ; c'est là mentir à l'histoire et méconnaître les résultats vrais de l'enseignement professionnel. Nos devanciers au contraire, s'ils furent de maigres instituteurs, savaient déposer dans les esprits une abondante réserve des principes et imprimer aux volontés une trempe solide d'acier avec une maîtrise dont nous, qui sommes allés demander à l'Europe cette formation professionnelle que l'on préconise, nous avons en vain cherché à y retrouver le secret. Et l'on sait assez que, depuis l'efflorescence en Europe des méthodes nouvelles, si l'on a multiplié parmi la jeunesse les " encyclopédies vivantes " et les " bibliothèques ambulantes ", on n'a guère endurci les caractères à autre chose qu'à l'effort brutal de la guerre ou au déploiement niétzschéen de la force physique. Aussi nos pères étaient-ils des vaillants : ce mot à lui seul résume toute notre histoire de 1775 à 1855. Nous, nous sommes des automates, incapables de vouloir comme d'agir par nous-mêmes, plus incapables encore de briser, comme le faisaient nos pères, la digue qu'oppose sans cesse à l'expansion de nos forces nationales une race qui, elle, sait agir et vouloir.

Volonté agissante ! si tel fut l'oiseau rare lancé dans notre firmament par l'ancienne pédagogie, pourquoi donc, après s'être mépris sur la valeur, l'auteur propose-t-il d'y substituer ce qu'il appelle l'éducation " moderne " ? Et d'abord, l'épithète comporte tant de significations diverses que l'on ne doit jamais l'employer qu'à bon escient. S'agit-il de l'éducation telle qu'on la conçoit depuis " cinquante ans ", comme l'insinue l'auteur ? Mais alors, pourquoi ne pas parler de l'éducation " actuelle " ? Le terme, plus clair et plus simple, eût été en même temps plus vrai. D'ailleurs cette éducation prétendue " moderne " ne contient rien que d'ancien si on la juge d'après l'exposé qu'en établit l'auteur du livre. Les caractères qu'il lui reconnaît, inégale plus grande de l'Etat, décentralisation scolaire, préparation professionnelle, échange international des procédés éducationnels, tout cela regorge d'actualité ; mais où se cache donc la modernité ? Quant à la valeur morale et religieuse que l'auteur souhaite à l'éducation de reprendre bientôt, Platon et Socrate et l'Eglise après eux et tous les pédagogues sains d'es-

prit n'ont jamais considéré comme véritable l'éducation qui en serait dépourvue : pourquoi donc parler encore de modernité ? Au reste, si l'on tient tant à moderniser l'enseignement, qu'on nous dise par quels moyens pratiques on entend y parvenir : nous nous réservons d'en apprécier alors la modernité, l'actualité ou l'antiquité, et surtout la véritable valeur pédagogique.

En somme, quand il aura refait son livre de fond en comble, il restera encore à l'auteur de lui assigner un titre convenable, celui-ci par exemple : " L'éducation actuelle dans Québec— Ses maladies, ses remèdes ". Les franc-maçons nous ont tant battu les oreilles de leurs réformes " modernes " et nos prétendus réformateurs nous ont si bien ahuris avec ce même vocable, prétentieux et inexpressif ou trop expressif, qu'en le supprimant de la couverture comme de l'intérieur de son livre l'auteur courra chance de dé tromper ceux qui, en l'entendant traiter avec leur vocabulaire la question pédagogique, pourraient croire que l'écrivain prend à son compte les idées comme la langue des Buisson et des Paul Bert, pour ne mentionner que les étrangers. "

M. l'abbé Chartier n'a pas omis surtout de souligner un des points les plus faibles du livre de M. Saucier, là où il est question des Frères enseignants et du gouvernement français :

" L'autre assertion demeure entière malheureusement et l'auteur ferait bien d'expliquer là-dessus sa pensée. S'il a voulu dire (p. 113) que l'absolutisme gouvernemental de la France n'a pu tolérer l'ouverture des écoles libres par les Frères non plus que leur inférence à conquérir les diplômes de l'Etat, fort bien ; mais alors c'est par l'excès de l'esprit monopolisateur chez les gouvernants qu'il faut expliquer la pénible situation d'aujourd'hui ! Mais non : c'est le droit même des Frères à dédaigner les certificats officiels et à fonder des institutions libres que l'auteur paraît nier (pp. 113-114). C'est à l'usage qu'ils ont fait de ce droit que M. Saucier attribue l'antagonisme des écoles laïque et congréganiste, à l'idée aussi d'un bon nombre que la vie religieuse est incompatible avec la profession d'instituteur public. Eh quoi ! parce que l'exercice de mon droit aura fait éclore des idées fausses dans des esprits malavisés ; parce qu'un gouvernement aura méconnu la liberté au point de me persécuter si j'applique le premier de mes droits, s'en suit-il que j'étais responsable, en l'exerçant, de l'antagonisme qu'il soulève ou des erreurs qu'il occasionne ? Assertion infamable ! C'est le plus pur anti-libéralisme qu'un écrivain ait jamais chez nous caressé ! Et pourtant M. Saucier semble-t-il dire autre chose ?

Que les Frères, au lieu de fonder des écoles libres et de mépriser les par chemins officiels, eussent condescendu à devenir les organes de l'enseignement d'Etat, c'était peut-être leur droit ; était-ce leur devoir ? Dès lors, au nom de quelle morale, sinon la morale sectaire et blocarde, leur reproche-t-il implicitement de n'être pas devenus des fonctionnaires gouvernementaux ? Bien loin de croire qu'ils se soient fourvoyés, nous pensons au contraire qu'ils ont, par leur abstention, rendu à l'Etat français un service considérable. En face de l'enseignement officiel ils ont dressé l'enseignement libre : leur opposition a créé entre les deux une émulation dont les professeurs de l'Etat sont les premiers à se réjouir, ceux du moins qui ont conservé, fût-ce l'ombre seulement du sens de la liberté. J'en appelle de M. Saucier mal informé à M. Faguet, mieux informé. Celui dont les cours font aujourd'hui l'éclat principal de la

section des lettres en Sorbonne, au cœur même de l'enseignement officiel, n'a pas craint en 1906, lui libre-penseur ou libertaire et professeur de l'Etat, de proclamer, dans un journal réactionnaire et presque ultramontain comme la *Croix* de Paris, les heureux résultats de la coexistence des deux enseignements et de réclamer le maintien des institutions libres. De cette voix le catholique M. Saucier aurait pu sans crainte se faire l'écho plutôt que de laisser planer un doute odieux sur le droit sacré que possèdent les Congrégations à l'enseignement indépendant et libre. "

Etrange dépêche

Le *Soleil* a publié le 30 décembre cette dépêche spéciale que l'*Action Sociale* reproduisait le lendemain en en donnant crédit à la feuille rouge :

" Mgr Sbarette recevra au club des Chevaliers de Colomb, le premier de janvier. "

Il est évident que cette étrange dépêche envoyée au *Soleil* et tout probablement à la *Vigie* n'a pas été rédigée à la résidence du Délégué du Pape à Ottawa, mais bien dans le fameux club des *Knights of Columbus*. Cette nouvelle sera sans doute démentie. Tout de même dans notre Province aussi bien qu'à Rome on ne manquera pas de s'étonner de l'audace de cette société qui se fait surtout remarquer aux Etats-Unis, tout particulièrement, par ses *charity balls* et ses *dancing parties* tout en travaillant à angliciser les nôtres, les jetant ainsi sur la voie de l'apostasie religieuse.

PETITES NOTES

L'école neutre, lisons-nous dans la *Libre Parole*, est un moule dans lequel on met un enfant chrétien et d'où l'on retire un renégat.

L'élection de M. Laferté député de Drummond à la Législature a été annulée par un jugement de la cour de Révision.

M. l'abbé J. J. Rice a été nommé évêque de Burlington, Vt.

L'élection de M. Robillard dans Saint-Jacques est contestée devant les tribunaux.

Vient de paraître. Un ouvrage canadien : *L'Œuvre qui nous sauvera ; La régénération de l'individu et de la Société, par les retraites fermées*. Cette brochure d'une grande portée sociale a pour auteur un R. Père de la Compagnie de Jésus. En librairie 20 c. ; franco 22 c.

Monsieur l'abbé Laurent-Bénoni Chabot, ancien curé de Saint-Basile, décédé le premier du courant à l'Hôtel Dieu de Québec, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit-Séminaire de Nicolet et de la société d'une messe (section diocésaine).

Les funérailles ont eu lieu le 4 janvier, à 10 heures, dans la chapelle des Sœurs de la Charité de Québec.

Eug.-C. LAFLAMME, Ptre, Secrétaire. Archevêché de Québec.

Nous venons de recevoir une nouvelle consignment du livre de M. H. Roulland, *Rectification du vocabulaire*, leçons pratiques de français. Cet ouvrage illustré de 109 gravures a été approuvé comme livre du Maître, par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique.

En librairie \$1.00, franco \$1.10.

## LA REFUTATION

## FAITS ET CHIFFRES

A la demande de plusieurs de nos lecteurs nous donnons aujourd'hui la première partie de la récente réponse qui a été faite au mémoire irlandais envoyé à Rome en juin 1905. Tout d'abord on n'attachait peu d'importance à ce mémoire libelleux dans lequel les nôtres étaient odieusement traités et les faits et les chiffres fallacieusement présentés. Récemment on se rendit compte que ce mémoire faisait grand tort à la cause canadienne-française et qu'il était urgent de le réfuter. C'est ce qu'a entrepris avec succès, il y a quelques semaines, un compatriote.

Nous ne présentons pour ainsi dire que des faits et des chiffres. Nous retranchons tous les commentaires désagréables.

L'auteur procède en citant d'abord un paragraphe de la lettre irlandaise qu'il réfute ensuite dans ses remarques :

## Lettre irlandaise

"Votre Eminence sait sans doute qu'au dernier recensement (1901) la population catholique du Canada du Nord se distribuait comme suit dans les différentes provinces :

Provinces	Tot. de la pop. cath.	Tot. de la pop. canad.
Manitoba . . .	35,672	16,021
Colombie Anglaise	33,639	4,600
Alberta . . .	12,967	4,348
Assiniboine-E. . .	7,521	1,339
Assiniboine-O. . .	3,142	235
Saskatchewan . . .	6,452	1,118
Territoires non organisés . . .	9,580	1,918

"Par conséquent, continue la *Lettre irlandaise*, au point de vue numérique les Catholiques de langue anglaise et tous les autres qui se classeront comme tels en adoptant les coutumes et usages anglais ont droit à plus de considération que la minorité comparativement faible des Canadiens français."

## Remarques :

1° La traduction du *Nationaliste*, citée ci-dessus, a déjà corrigé une erreur manifeste de la *Lettre irlandaise* : car la traduction donne, comme il convient, au Manitoba, 16,021 Canadiens français ; et à la Colombie Anglaise, 4,600 seulement. Cette faute de la *Lettre irlandaise* est due probablement à une pure inadvertance ; mais cela prouve au moins que la dite *Lettre* a besoin d'être contrôlée. On pourrait relever encore, dans la même *Lettre*, quelques autres erreurs de bien moindre importance : ainsi, le recensement de (1901) donne à la Saskatchewan 6,453 Catholiques et à l'Alberta 12,957.

2° Mais voici des erreurs plus graves :

a) La *Lettre Irlandaise* ne mentionne pas les Métis français ; elle les ignore. Le recensement de 1901 ne donne pas ces Métis-là, il est vrai, mais nous en connaissons le nombre exact. Sur notre demande, il nous a été fourni par le gouvernement fédéral ; et ces chiffres concordent avec les renseignements que nous tenons des missionnaires.

Il y a dans :

	Métis français
Le Manitoba . . . . .	5,336
La Colombie Anglaise . . . . .	503
Le Nord-Ouest (l'Alberta), l'Assiniboine et la Saskatchewan . . . . .	6,471
Les Territoires non organisés . . . . .	2,064

Donc, complétant le tableau de la

*Lettre irlandaise* par l'addition des Métis français, on obtient ce qui suit :

	Pop. cath. totale	Canadiens français	Métis français	Pop. cath. de lang. fr.
Manitoba. 35,672 dont 16,021		5,336	21,357	
N.-Ouest. 30,073 dont 7,040		6,471	13,511	
Colombie Anglaise. 33,639 dont 4,600		503	5,103	
Territoires non organisés. 9,580 dont 1,918		2,064	3,982	

b) Ces chiffres prouvent que les Catholiques de langue française, loin d'être, comme l'affirme la *Lettre irlandaise*, une minorité comparativement faible, se trouvent en majorité dans le Manitoba (21 mille sur 35 mille) ; en forte minorité dans les territoires non organisés (3,982 sur 9,580) ; et dans le Nord-Ouest, — c. à d. dans l'Alberta, la Saskatchewan et l'Assiniboine — 13,500 sur 30,000.

c) Mais ces chiffres parlent encore plus haut, si l'on considère que, dans les Territoires non organisés, les Catholiques non français sont tous des sauvages ; et que, dans le Nord-Ouest, les sauvages se comptent par milliers : si bien que, là, en 1901, les Catholiques de langue française formaient, avec les sauvages, la grande majorité de la population catholique.

3° Enfin, que dire de nos bons Irlandais ? Afin de faire meilleure figure comme élément anglais, ils rangent déjà, sans sourciller, parmi les catholiques de langue anglaise tous les catholiques allemands, polonais, ruthènes, etc., qui, d'après eux, ne tarderont pas d'adopter avec la langue anglaise les coutumes et les usages anglais ! Imaginez un peu nos catholiques allemands, polonais, ruthènes, presque tous immigrants de date récente, devenus en un tour de main des catholiques de langue anglaise pour plaire aux Irlandais !

Nous n'ignorons pas les efforts extraordinaires qu'ont faits et que font encore tous les jours certains Anglais haut placés, aidés en général des fanatiques et de quelques Canadiens français dégénérés, pour tout angliciser autour d'eux et faire du Canada un pays de langue anglaise ("an English-speaking country"), comme ils disent. La question est de savoir si, même avec un tel concours, leur rêve se réalisera jamais. Un Canadien français, qui sait l'histoire de son pays, pourra en douter.

En effet, après la cession du Canada à l'Angleterre, il y a un siècle et demi, bien des Anglais ont cru que le Canada français (aujourd'hui Province de Québec) serait vite anglicisé et qu'il deviendrait un pays de langue anglaise ; "an English-speaking country". Et pour atteindre un tel but, aucun moyen — Dieu le sait — n'a été négligé : ni l'or ni les hautes positions accordées aux Anglais, ni l'immigration étrangère, ni même les tracasseries, les mauvais traitements et la persécution, ni toutes les influences réunies de l'Angleterre, puissance déjà formidable. Or, les Anglais ont-ils réussi, même aidés de quelques transfuges canadiens ou irlandais, à changer ou à exterminer une poignée de Canadiens français ? Les Canadiens français n'étaient guère que 60 mille, lorsqu'en 1760 ils passèrent sous la domination anglaise : aujourd'hui ils sont plus de 3 millions tant au Canada que dans les Etats voisins : et ils sont encore catholiques !

— Oui, mais, dira-t-on, les circonstances ont bien changé, depuis. — Le Canadien français répond : "Je tiens autant que jamais aux traditions de mes ancêtres, à leur langue, à leur Foi : c'est le plus précieux héritage qu'ils m'aient laissé. Et la divine Providence qui a protégé si visiblement ma race sur ce continent jusqu'ici ne

l'abandonnera point, à moins que les Canadiens français ne refusent — ce qu'à Dieu ne plaise — de continuer à être de vrais enfants de l'Eglise, des instruments dociles entre les mains de cette même Providence. Le bras de Dieu serait-il raccourci ? Qui ne voit que la race canadienne-française a une mission à remplir sur ce continent d'Amérique ? *In te, Domine, speravi ; non confundar in aeternum !*

## LE LIBERALISME

En quelques phrases bien claires, la *Croix* de Montréal vient d'expliquer ce qu'il faut entendre par *libéralisme*. Ce petit article est à reproduire, il vaut un volume ; surtout qu'on le médite bien chez les jeunes.

"Le Canada de M. Langlois n'aime pas qu'on dise que le libéralisme est un péché et pourtant il est un péché comme le sont toutes les hérésies, et le libéralisme en est une comme le protestantisme. Il a des nuances comme celui-ci, mais les nuances n'en changent pas l'essence. Le protestantisme est la négation de certains dogmes catholiques ; le libéralisme est la proclamation de certains principes faux condamnés par l'Eglise, par les papes qui, en matière de doctrine, sont infaillibles.

Il faut accepter leurs condamnations ou bien imiter les protestants, c'est-à-dire désobéir à l'Eglise en matière grave, ce qui est un péché mortel.

Don Sardà, le célèbre théologien espagnol, a posé en thèse générale cette proposition : *Le libéralisme est un péché*. Dénoncé à Rome par un chanoine espagnol, non seulement sa proposition n'a pas été condamnée, mais elle a été approuvée et l'accusateur a été obligé de se rétracter.

Ce n'est pas le parti politique qui constitue l'hérésie du libéralisme ; ce sont ses principes faux appliqués à la direction des sociétés.

Le libéralisme est un corps de doctrines erronées et il est le même partout ; qu'il soit anglais, français ou allemand, peu importe. Les peuples chez qui il est pratiqué n'en changent pas l'essence. Un protestant, qu'il soit anglais, français ou allemand, reste un hérétique partout. Pareillement, un libéral qui accepte les principes du libéralisme condamnés par les papes devient par là même hérétique parce qu'il adhère à une hérésie formelle.

Il ne faut pas confondre un parti avec le libéralisme pas plus qu'avec le protestantisme. Un protestant peut suivre Laurier comme il peut soutenir ses adversaires, ceci ne change rien aux principes protestants ; de même un libéral en principe peut être du parti conservateur en politique. Ce qui fait le péché de l'hérésie ce n'est pas le parti mais les principes faux et condamnés qu'on s'obstine à mettre en pratique. Un catholique qui vote par principe libéral en faveur des écoles neutres ou d'une loi de divorce pèche mortellement, non pas parce qu'il fait partie du gouvernement libéral, mais parce qu'il vote selon un principe libéral qui n'est après tout qu'un principe protestant.

Sachons toujours distinguer entre la doctrine libérale et le parti politique."

Une autre dépêche d'Italie (Montefranco) annonce la mort de M. Augustin Sbarretti, le père de S. E. le Délégué apostolique. Nous offrons nos humbles condoléances au représentant du Pape au Canada.

La municipalité de Limoilou vient d'être annexée à Québec.

## LES DEUX CARRIERES

## DE PIERRE LOTI

Nous empruntons cette étude d'actualité à M. Roger Duguet, collaborateur de *Romans-Revue*, livraison du 15 décembre :

Louis-Marie-Julien Viaud est né à Rochefort, en 1850.

En 1867, il embarque sur le *Borda* ; en 1870, il est nommé aspirant de marine ; enseigne de vaisseau en 1873 ; lieutenant de vaisseau en 1881. Il parcourt alors le monde de l'un à l'autre pôle et de l'un à l'autre hémisphère. Mis d'office à la retraite en 1898, il en appelle au Conseil d'Etat, est réintégré en qualité de capitaine de frégate, prend part à la campagne du Chine en 1900, est nommé capitaine de vaisseau en 1906. Il vient d'être atteint, le mois dernier, par la limite d'âge.

Telle est la carrière de marin d'un de nos écrivains les plus connus.

En marge s'est déroulée sa carrière littéraire, avec plus de régularité et surtout plus d'éclat. De chacune de ses campagnes, Julien Viaud a rapporté, en effet, un livre signé du pseudonyme de Pierre Loti.

C'est en 1879 qu'il débute, par *Aziyade* ; en 1880, *Le Mariage de Loti* lui fait du premier coup une renommée ; en 1881, le *Roman d'un Spahi* ; *Fleur d'ennui*, en 1882 ; *Mon frère Yves*, en 1883 ; *Pêcheur d'Islande*, en 1886 ; *Propos d'Exil et Madame Chrysanthème*, en 1887 ; *Japonneries d'Autonne*, en 1890 ; *Au Maroc* et le *Roman d'un Enfant*, en 1890 ; *Le Livre de la Pitié et de la Mort*, en 1891, marquent les premières étapes de cette retentissante carrière.

Il entre cette année-là à l'Académie française, et publie avec la même abondance : *Fantôme d'Orient*, en 1892 ; *Matelot et l'Exilée*, en 1893 ; *Jérusalem, la Galilée et le Désert*, en 1895 ; *Les Trois Dames de la Kasbah*, en 1896 ; *Ramuntcho, Figures et Choses qui passaient*, en 1897. *Reflets sur la Sombre Route*, en 1899.

Enfin, depuis cette date, les préoccupations philosophiques et politiques prennent une place de plus en plus grande dans les œuvres du romancier qui nous donne : *Les Derniers Jours de Pékin*, en 1902 ; *L'Inde sans les Anglais*, en 1903 ; *Vers Ispahan*, en 1904 ; *La Troisième Jeunesse de Madame Prune*, en 1905 ; *les Désenchantées*, en 1906, et *la Mort de Philo*, en 1908, sans parler d'un grand nombre d'autres volumes et d'études publiées par les grandes revues littéraires.

Et cette seconde carrière, sans doute, n'est pas encore close, mais elle est assez longue pour que nous puissions prendre occasion de la retraite du marin afin d'essayer un portrait du romancier.

L'un explique l'autre, et l'œuvre est née de leur collaboration quotidienne.

Pierre Loti a l'âme d'un matelot : âme simple, presque rudimentaire, non sans profondeur. C'est le roman de cette vie intérieure que l'auteur nous a donné dans presque tous ses ouvrages. Sa psychologie ne va guère au-delà de lui-même. Il s'en tient à ses sensations personnelles ou à celles des êtres plus primitifs encore, au milieu desquels il vit.

Ecrire est seulement pour lui une sorte d'ivresse à l'escabe, entre deux embarquements. Il la recherche, comme son frère Yves en bordée, lorsque le navire touche au port, court à l'ivresse du vin, grossière et brutale qui abolit la raison, ou à cette autre ivresse de l'opium et du hachich qui délivre des sens pour transporter

l'homme dans un monde nouveau. Mais son ivresse à lui cherche à se réaliser, à se peindre et à se transmettre au dehors. Il se grise à loisir des bouffées de ses souvenirs, de ses songes, des violentes revanches de ses passions sur l'ennui des jours durant le voyage au long cours de sa vie d'hier. Et l'atmosphère de gloire rend la sensation plus capiteuse ; elle a exalté en lui toutes les facultés inférieures.

L'imagination de Pierre Loti n'est pas, en effet, de celles qui cherchent ou qui coordonnent ; c'est une fantaisie d'impressionniste, passive et profonde, à laquelle les grands spectacles de ce monde ont seulement laissé leurs images. Il n'eût peut-être rien tiré de la seule vision de la terre coutumière. Mais sa destinée l'a promené à travers le monde. Ses yeux se sont remplis de la splendeur des tropiques, de l'éclat de l'Orient, de la sensation forte des terres étranges. Tout l'univers a déroulé pour lui son panorama. Il l'a vu, presque sans y songer, de son bord, et enregistré sans y réfléchir. Au retour, il sait le rendre, comme il l'a vu, en une sorte de mirage lent et fuyant, haut en couleurs, et, cependant, sans consistance, pareil aux songes des nuits.

Son intelligence n'a rien de livresque. Il n'avoue d'autre culture que sa formation professionnelle ; il se vante de ne rien lire. L'histoire des lieux n'est rien pour lui, au prix du spectacle. Il ne cherche dans ses romans ni une idée, ni une analyse, ni une synthèse. S'il est frappé par un système philosophique, par des coutumes, par une pensée cueillie en une civilisation lointaine, il les juge moins qu'il ne les ressent. Il en retrouvera d'autres demain, pour en jouir ou en souffrir, et passer à d'autres encore, au hasard de sa course éternelle sous les cieux qui passent. Sa pensée n'est ainsi qu'une sorte de rêve égoïste et solitaire qu'il emporte un instant avec lui comme le marin au départ, et dont il est bientôt distrait par la lassitude des besognes journalières et la monotonie ou la variété des horizons et les tentations de la côte.

Son âme est sans volonté. Cette vie automatique passée sur les océans, réglée par la discipline, qui ne réclame de lui aucune initiative que le mouvement machinal des habitudes, engourdit son cœur, tandis que les flots roulent et bercent et emportent son rêve. Il n'échappe à cette inertie morale que pour se jeter à corps perdu dans les distractions grossières, sources d'amertumes nouvelles où peu à peu sombre sa vie entière. Comme son imagination, comme son intelligence, son âme n'a que des passions sans frein et sans autres fruits que l'universelle nausée. Elle a trop méconnu la constance, la loi, le labeur de tout noble amour. A peine, la nostalgie de la patrie lointaine garde-t-elle en lui une attache plus vivace et plus pure qui parfois ramène sa pensée au même coin natal de cette vaste terre qu'il parcourt en tous sens, sans trouver nulle part ni son repos, ni son foyer, ni une tradition inébranlable à laquelle se dévouer pour toujours. Il flotte tout entier au gré des vagues, effrayé seulement de temps à autre de ressentir le vide affreux de la vie des hommes, le brusque désespoir qui guette sa conscience engourdie au bord des abîmes de l'inconscient. Le temps, alors, semble pleuvoir sur lui goutte à goutte. Les grandes lignes de l'horizon défilent en vain sous son regard désenchanté. Il goûte la tristesse de la chair et le remords de son néant.

\* \*

Quel peut donc bien être le charme de ces livres étranges et de cet auteur sans philosophie, sans morale et même, à un certain point de vue, sans habileté ? Son charme, c'est précisément

cette espèce de génie inculte et indéfinissable, ce génie de grand poète en prose, de poète barbare, fils d'une civilisation compliquée, ivre de toutes les splendeurs et de toutes les corruptions du monde.

Pierre Loti, c'est un Châteaubriand sans étude, sans foi, et sans besoin d'action. De là, son originalité et la mélancolie souveraine de ces grands sentiments élémentaires qu'il a décrits : l'amour, la mort, l'effroi du temps qui passe, et des années qui s'effacent.

Il les a décrits en un style à lui, qui est l'homme même, un style où le verbe est rare, tout en adjectifs, et qui cependant sait peindre et quelquefois pleurer.

Il a su faire lire des livres sans composition, presque sans trame et que remplit suffisamment sa philosophie désespérée.

La tristesse de ce voyageur, qui goûta à toutes les vanités éparses sous l'universel soleil, a retenti, sans les corriger, dans tous les cœurs las de l'immoralité contemporaine. Cet Ecclésiaste errant et impie est devenu le moraliste de nos mondaines. Son pessimisme a déchaîné leurs sanglots malsains, et elles l'ont plaint de leur commune misère. Loin d'y chercher un remède, cette fureur à s'y précipiter leur a souri. L'exotisme même de l'éternelle idylle a masqué la débauche de ce Bernardin de Saint-Pierre de la décadence.

Des âmes jeunes encore et vivantes ont été mortellement blessées par ses blasphèmes contre la Providence. Produit gâté d'une civilisation et d'un monde, Pierre Loti, n'a que trop réussi à faire partager son incompréhension foncière du sens de la vie. Dans ses livres, l'existence apparaît partout discontinuée, sans but, en proie aux coups iniques et déconcertants du hasard. Il n'a pas su s'élever jusqu'à une conception supérieure. Alors que le travail de leur pensée entraînait la plupart de ses contemporains du dilettantisme à l'action, il s'est enfoncé, au contraire, de plus en plus dans ses doutes, dans ses négations, dans une sorte de fatalisme hindou, et dans la religion du néant.

Rien n'est plus périlleux, à ce point de vue, que ses romans les plus fameux. Leur immoralité même a causé moins de ravages.

Et ce rejeton sceptique d'une famille de vieux protestants a vagabondé ainsi à travers les océans, semant et récoltant le scandale, au nom d'une patrie à laquelle sa secte n'appartient qu'à moitié et que son incontestable talent s'est chargé moins d'honorer que de calomnier à la face du monde.

LES REVUES

*Revue Catholique des Institutions et du Droit*, sommaire de décembre 1909 : La révolution sociale par l'impôt, P. Le Breton ; Impôts nouveaux sur les successions, inquisition et confiscation, Emmanuel Lucien-Brun ; Le catholicisme facteur de paix universelle à l'auteur du XXe siècle, Vicomte Guy de Robien ; La liberté d'enseignement et les lois nouvelles, G. Fressenon ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques ; Les événements du mois, Henry Moinecourt ; Bibliographie, Table des matières.

La *Revue Franco-Américaine*, sommaire de janvier 1910 : Jean Aicard, La Légende du Chevrier (Poésie), Ernest Myrand, Les interprètes de Jacques-Cartier ; J. L. K. La flamme, L'assaut des institutions canadiennes-françaises ; Jean Yves, Le Réveil de Québec ; Pascal Poirier, Acadiens déportés à Boston en 1755 ; Léon Kemner, *Revue des faits et des œuvres* ; Roman.

EN PASSANT

Un monument à Ferrer

Un comité s'est constitué à Paris pour élever un monument à Ferrer. Parmi ceux qui ont favorisé le projet on remarque surtout des francs-maçons et des juifs, en particulier l'état-major dreyfusard.

Notre Conseil du Travail et des Métiers qui a dénoncé l'exécution de l'infâme anarchiste de concert avec la canaille du monde entier, va-t-il envoyer sa souscription au comité parisien ?

Il faut être logique.

Les lettres alphabétiques

Un confrère publie une liste contenant le nombre de lettres dans les différents alphabets des langues qui se parlent ou se sont éteintes :

Les langues française, anglaise, allemande et hollandaise ont un alphabet composé de 26 lettres ;

L'espagnol, le croate ont 27 lettres ;

L'arabe en compte 28 ;

Le persan a 32 signes ;

Le géorgien, 31, et le russe 41 ;

Le sanscrit en possédait 50 et l'éthiopien 202 !

Maintenant, pour les langues qui ont moins de 26 lettres :

Le grec, 24 ; le latin, 25 ; le chaldéen et l'hébreu, 22 ; le bengali, 21 ; le barman, 19 ; enfin, pour terminer sur la note gaie, les habitants des îles Sandwich n'ont que 12 lettres à leur disposition !

L'épargne scolaire

A Lévis, les Caisses d'épargne scolaires fondées il y a un peu plus de deux ans ont obtenu un grand succès. L'épargne totale atteint près de \$4,000. Voilà une œuvre qui promet, car elle fait à l'école l'éducation économique de l'enfant, l'homme de demain ; elle combat aussi un des défauts de notre race, l'imprévoyance, qui est la source de tant de maux et misères.

Notre province possède près de 8,000 écoles ; déjà les Caisses scolaires d'épargne sont organisées dans 300 écoles avec une moyenne de \$100 d'épargne.

On peut donc se rendre facilement compte quelle somme relativement élevée l'épargne scolaire atteindra lorsque toutes les écoles de la province posséderont une Caisse d'épargne scolaire.

A propos de ce scandale

L'Action Sociale de lundi a publié une correspondance de Montréal résumant les paroles prononcées dimanche dernier au prône par le curé de Saint-Jacques, paroisse de feu le Dr S. Côté ; elles confirment, on le verra, les détails donnés la semaine dernière par la *Vérité*.

Après avoir déclaré que ces funérailles civiles étaient une honte pour sa paroisse, M. le curé Charrier rapporta que quelque temps avant sa mort le docteur Côté avait reçu la visite de M. le curé Auclair, de St-Jean Baptiste, qui le supplia de se convertir. M. le curé Auclair fut prié de revenir, mais plus tard, et c'est ainsi que le malheureux expira.

M. le curé ajoute qu'il connaissait un prétendu bon catholique qui, pour n'avoir pas été vu dans le cortège par

les paroissiens de Saint-Jacques, s'était rendu en tramway jusqu'à un endroit où il rejoignit la procession. Nous avons plus de faux frères dans notre paroisse que vous ne croyez, ajouta M. l'abbé Charrier ; la Franc-Maçonnerie est plus dangereuse que le protestantisme parce qu'elle travaille hypocritement dans l'ombre. Les deux frères du défunt s'abstinrent de figurer dans le cortège, lorsqu'ils virent qu'il leur était impossible d'obtenir l'inhumation en terre sainte du corps de leur parent. Il n'y eut que les parents de l'épouse qui marchèrent en arrière du corbillard sans croix. Enfin, mes Frères, dit M. Charrier, on a fait au corps du malheureux ce que le département de l'incinération fait aux chiens et aux autres animaux : on l'a brûlé !

L'hypocrisie maçonnique

Les funérailles civiles du Dr S. Côté nous ont fourni une bonne occasion de nous rendre compte de l'hypocrisie de nos francs-maçons canadiens-français. M. le curé Charrier nous a donné à ce sujet un fait typique. M. Olivar Asselin qui a suivi sur une partie du parcours le cortège du malheureux Côté nous raconte dans le *Nationaliste* comment il a été témoin de certains gestes de francs-maçons :

" J'ajoute, dit-il, pour l'information de l'Action Sociale, que tous les Frères n'étaient pas aux funérailles. On en a vu, et de très corpulents, et de très estimés (très estimés par les catholiques) arriver comme à l'improviste par une rue transversale, faire quelques pas vers le cortège, hésiter un instant, et en définitive, sous les yeux inquisiteurs de la foule, entrer précipitamment demander un cigare dans une pharmacie où l'on ne vend pas de cigares. "

Poste Royale

Nous lisons dans le *Soleil* : " L'honorable M. Lemieux, ayant appris par le *Bulletin du Parler Français* que, selon une autorité parisienne consultée par le directeur de cette revue, l'inscription que portent les voitures des postes : *Malles de Sa Majesté* n'était pas une traduction exacte de *Royal Mail*, mais que c'était : *Poste Royale* qu'il fallait mettre, s'est empressé de donner instruction à M. J. B. Caouette, inspecteur des postes, de faire remplacer la dite inscription par la suivante : *Poste Royale*. Ainsi nous pourrions bientôt lire sur toutes les voitures des malles cette jolie inscription : *Poste Royale*. "

Nous nous joignons au *Soleil* pour féliciter M. Lemieux.

La mauvaise presse, voilà le microbe

" Personne ne n'ignore aujourd'hui, écrit M. l'abbé Soulange Bodin, que les maladies du corps proviennent des microbes. Les uns nous sont apportés par l'air, comme celui de la tuberculose ; les autres par l'eau, comme celui de la fièvre typhoïde.

Voilà pourquoi l'on prend maintenant tant de précautions. " Guerre au microbe ! " tel est le mot d'ordre de l'hygiène moderne. Tel est aussi, avouons-le, son triomphe.

Mais les maladies de l'âme, celles de la famille et de la société ?

...Ce microbe, mais il nous entoure comme l'air que nous respirons. Nous le rencontrons à chaque pas dans la rue. Nous le retrouvons dans nos maisons. Malheureusement, nous passons

à côté sans y faire attention ! Cependant, c'est lui qui gâte le cœur de nos enfants, divise les citoyens, égare l'opinion, fausse les esprits, désorganise la société, trouble les consciences et corrompt les mœurs. Ce microbe, c'est la mauvaise presse !

Chaque jour, à toute heure, il nous envahit, porté par le journal, les livres, les chansons, les pièces de théâtre, les images, les prospectus.

Voilà l'ennemi !

Tant que nous ne serons pas décidés à lui déclarer une guerre à mort, sans trêve ni merci, tous nos efforts resteront inutiles.

Le microbe, voilà l'ennemi !

Or, la mauvaise presse, voilà le microbe !

Donc, la mauvaise presse, voilà l'ennemi !

—o—

**La doctrine de l'Eglise**

L'abbé Charrier, curé de Saint Jacques, nous dit la *Presse*, a

rappelé au prône, à ses fidèles, la doctrine de l'Eglise au sujet des obsèques. Il n'est pas permis aux catholiques d'assister à des funérailles civiles ; on tolère leur présence à des obsèques protestantes, parce que ces cérémonies ont, du moins, un caractère religieux. Mais quand il s'agit d'une manifestation impie, faite dans l'unique but de narquer la foi catholique, l'Eglise a le droit de se montrer intransigeante.

D'autant plus que ces funérailles civiles ont été suivies de la crémation du cadavre qui en était l'objet. Et cette dernière pratique est diamétralement opposée à la doctrine de la Sainte Eglise.

—o—

**Trois millions d'enfants...**

La situation respective de l'enseignement public et

de l'enseignement libre (primaire) en France pendant l'année scolaire 1907-1908, est donnée par le recensement suivant fait dans 55 départements :

**ECOLES PUBLIQUES**

Elèves dans les écoles élémentaires. 2.774.925  
Elèves dans les écoles maternelles. 250.136

3 025.061

**ECOLES PRIVÉES**

Elèves dans les écoles élémentaires. 682.741  
Elèves dans les écoles maternelles. 81.303

764.044

Devant ces chiffres le *Petit Patriote* de France s'écrie :

" Plus de trois millions d'enfants livrés à l'enseignement sans Dieu : catholiques, songez y ! "

—o—

**Paroles vides**

Le jour de l'an, selon la coutume, le président Fallières, nous apprend une

dépêche de Paris, reproduite dans le *Soleil*, a reçu au Palais de l'Elysée les membres du corps diplomatique.

Le discours d'usage a été prononcé par l'ambassadeur d'Espagne. En réponse M. Fallières a déclaré que " la république n'a pas d'autres ennemis que les ennemis de la paix. "

Nous ignorons si le président de la république française a voulu là faire allusion tout particulièrement au Pape

avec lequel la France a cessé toutes relations. C'est incontestable, la république est véritablement l'ennemi du Pape. Pourtant il n'y a pas une puissance qui soit plus amie de la paix que celle représentée par Pie X.

La République française aurait pu dire plus justement M. Fallières est en bonnes relations avec tous les peuples qui vivent sous le joug de la franc-maçonnerie et ses ennemis sont ceux qui combattent la secte.

—o—

**Les mauvais livres**

Nous détachons le passage suivant d'un remarquable article

de M. l'abbé Magnan, publié dans l'*Union* de Woonsocket, au sujet de l'*Index* dont se moquent trop de catholiques.

" Comme le pharmacien breveté, elle (l'Eglise) met les étiquettes sur les poisons, si bien embouteillés qu'ils puissent être. C'est ainsi que l'erreur sous toutes ses formes, est dénoncée par elle, quelle que soit le style, le savoir et la condition sociale de ceux qui en sont les auteurs.

Elle sait cette mère de nos âmes, qu'il est un bon nombre de ses enfants qui ont comme une disposition maldive, un penchant déréglé aux choses malsaines de l'esprit. C'est pourquoi, tout en permettant aux champions de la foi de feuilleter les produits imprimés de l'impunité, elle interdit à la masse des fidèles qui peut facilement être déçue par le sophisme ou le mensonge.

Sous le coup de la censure ecclésiastique, tombent ainsi un grand nombre de doctes ouvrages réputés fameux : des Jean-Jacques, des Voltaire, des Lamennais et une foule d'autres qui donnent à l'erreur l'apparence de la vérité, dénaturent les faits ou blasphèment savamment le nom et les attributs de Dieu.

L'Eglise va plus loin ; elle craint pour ses enfants la contagion du vice ou de l'erreur, et, imitant en cela la conduite de nos bureaux de santé, elle s'efforce de mettre en quarantaine les mauvais théâtres, les sociétés secrètes antichrétiennes et les propagateurs de l'hérésie.

Qui pourrait l'en blâmer ? Les bacilles de la tuberculose, de la typhoïde ou de la petite vérole ne sont-ils pas infiniment moins actifs que celui du scandale dans les milieux corrompus et corrupteurs ?

Inutile d'ajouter que le catholicisme, éminemment pur dans sa doctrine et sa morale, ne saurait tolérer entre les mains des fidèles, les œuvres immondes de l'impudicité littéraire. Comment, en effet, les disciples de Jésus-Christ, ses membres vivants, ses convives au banquet eucharistique et les héritiers de son royaume éternel, pourraient-ils impunément se délecter dans des livres qui ne respirent que la luxure et l'impudicité ?

Le libertinage de l'esprit, de l'imagination ou du cœur n'est pas moins défendu par les commandements de Dieu, que celui des sens. "

*Etudes*, sommaire du 20 décembre 1909 : Littérature et morale, Pierre Castillon ; L'âme Basque, Pierre Lhande ; A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras (fin), Pedro Descogs ; Une histoire de la séparation, Paul Aucler ; Les manuels condamnés par les évêques, Joseph Lionnet ; Bouddhisme, Frédéric Bouvier ; Revue des livres ; Evénements de la quinzaine ; Tables du tome CXXI ; Tables de l'année 1909.

**En vente à la " Propagande des Bons Livres "**

( : o : )

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

**Bureaux de la " Vérité "**

**Dieu et moi.**

Méditations familières, pratiques et intéressantes sur quelques grandes vérités. 5e édition.

15 cts franco.

**Le Renouveau dans la vie chrétienne.**

Guide spirituel des catholiques à l'heure présente.

20 cts franco.

**Nouvelle Bibliothèque pour tous**

(Ouvrages de Pierre l'Ermite)

**LISEZ MOI ÇA !**

RESTEZ CHEZ VOUS.

LA GRANDE AMIE.

L'EMPRISE.

LA BRISURE.

LE SOC.

LE GRAND MUFFLO.

(Ouvrages d'Ernest Daudet)

DANS LA TOURMENTE.

AU TEMPS DE L'EMPEREUR.

EN 1815.

FILS D'EMIGRÉ.

APRÈS L'OPTION (Roger Duguet).

LES PRÉTENDANTS DE CLAUDETTE, (Arthur Douliac).

ALAIN VANNA, (Reynès Monlaur).

Edition populaire très bien illustrée  
En librairie l'unité 25 cts, franco 30 c.

**Livres de piété des serviteurs de Saint Gérard-Majella.**

Exercices religieux, prières, pratiques, méditations, cantiques. 300 pages. Franco 20 cts.

**Le Saint Evangile par l'abbé C. Le-grand.**

Traduction approuvée, avec réflexions et notes à l'usage de la Jeunesse. Nouvelle édition illustrée ; 344 pages. Franco 15 cts.

**Un modèle pour chaque jour.**

Petite vie illustrée des Saints pour tous les jours de l'année : 400 pages. 20 cts franco.

**Collection Bijou. Roman pour jeunes gens et jeunes filles :**

LEFRANC MAÇON DE LA VIERGE F. Bonhours.

HUGUENETTE, LA FILLE DE L'IMAGIER, G. Thierry.

HAINES VAINCUES, M. Levray.

LES BIJOUX DE LA PRINCESSE, R. Gaell.

LE PATRIMOINE, Marie de Vienne.

JEAN CHOUAN, Roger Duguet.

Six vols. formant une jolie série, format original, magnifiquement illustrés, 325 pages chacun.

La collection \$1.50 franco.

**Soyez des hommes, par le R. P. Vuillemet.**

A la conquête de la virilité. Important ouvrage pour les jeunes hommes et ceux qui s'occupent d'œuvres de jeunesse. 5e édition. 60 cts en librairie. 70 cts franco.

**La Mission de la Jeunesse contemporaine par le R. P. Vuillemet.**

Voici les titres de quelques chapitres : La lecture ; ce qu'il faut lire et ce qu'il ne faut pas lire. L'Index. Les Romans. L'art d'écrire. Le Journalisme. L'action oratoire. La dissipation. Dieu et les âmes. 4e édition. 60 cts en librairie. 70 cts franco.

FRANCO

- Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* par le R. P. Morice . . . . . \$ 1.10
- La Première Canadienne au Nord-Ouest* par l'abbé G. Dugas . . . . . 12 cts
- La Lettre* (leçons de style épistolaire) Mlle Germain . . . . . 35 cts
- Notre Père Pie X*, vie illustrée . . . . . 25 cts
- Les Actes des Apôtres*, livre illustré pour la jeunesse . . . . . 15 cts
- Petite Vie de St. Antoine de Padoue* . . . . . 3 cts
- Petite Vie de Léon XIII* . . . . . 3 cts
- La Communion fréquente des enfants* . . . . . 3 cts
- Le Premier vendredi du mois* . . . . . 3 cts
- Garcia Moreno*, vie illustrée . . . . . 3 cts
- Petite vie de Jeanne d'Arc* . . . . . 3 cts
- Le Jeune Apologiste*, relié, illustré . . . . . 25 cts
- Qui a bu boira*, illustré, 140 p. . . . . 15 cts
- Réception quotidienne de la S. Eucharistie* (collection des décrets de la S. C. des Indulgences) . . . . . 3 cts
- Rectification du vocabulaire*, H. Roulaud . . . . . \$ 1.10
- Par la lutte et par l'amour*, R. P. Hugolin . . . . . 7 cts
- La langue française au Canada*, J.-P. Tardivel . . . . . 10 cts
- Notes de Voyage*, J.-P. Tardivel . . . . . \$ 1.00
- Mélanges II* . . . . . 1.00
- Mélanges III* . . . . . 75 cts
- Vie et Travaux de J.-P. Tardivel*, Mgr Fèvre . . . . . 55 cts
- Petit catéchisme de tempérance et tuberculose*, E. Rousseau . . . . . 12 cts
- La question ruthène* (Mémoire R. P. Delaère) . . . . . 12 cts
- Petit Manuel antialcoolique*, chanoine Sylvain . . . . . 5 cts
- Explication littéraire et sommaire du Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa*, R. P. Lasfargues (relié) . . . . . 25 cts
- A la recherche de la vérité révélée*, abbé A. Magnan . . . . . 25 cts
- Une fleur mystique de la Nouvelle France* (Vie de Mère Marie Catherine de St-Augustin) R. P. Hudon, S. J. . . . . 70 cts
- Socialisme et Christianisme*, Mgr Stang (traduit par l'abbé A. Magnan) . . . . . 55 cts
- Entre Amis*, R. P. Lalande, S. J. . . . . 75 cts
- J. Albert Valiquet* (Histoire d'une vocation religieuse) . . . . . 20 cts
- La Foi de nos Pères*, Mgr Gibbons . . . . . 40 cts
- Le Catholique d'Action*, R. P. Palau, S. J. l'unité 18 c. la douz. . . . . \$ 1.90
- La Vie de Jeanne d'Arc*, Mgr Debout . . . . . 20 cts
- L'Eglise Catholique au Canada*, R. P. Alexis . . . . . 12 cts
- Autour d'une Auberge*, A. C. de Lisboa . . . . . 35 cts
- L'Œuvre qui nous sauvera* . . . . . 22 cts
- Les Fables de La Fontaine*, Album relié, illustré . . . . . 50 cts
- Aux Vieux Pays*, Abbé Henri Cimon . . . . . 60 cts
- Alcool et Alcoolisme*, E. Rousseau, relié . . . . . 55 cts
- Le Manuel des Parents chrétiens*, abbé A. Mailloux (relié) . . . . . 65 cts
- L'Eglise et l'Éducation*, Mgr L. A. Paquet . . . . . \$ 1.35

**La Propagande des Bons Livres**

Bureaux de la " Vérité "

près Québec